

La visite « Ad Limina » à Rome

Edito

Les évêques de France accompliront leur visite « Ad Limina », en trois groupes, au mois de mars.

M^{gr} Percerou fera partie du troisième groupe, il sera à Rome, du 23 au 29 mars 2020, avec les évêques des Provinces de Clermont, Lyon, Marseille et Montpellier.

La visite « Ad Limina », ou plus exactement « *ad limina apostolorum* », traduisez : « au seuil (des basiliques) des apôtres », est une belle tradition.

C'est d'abord un **pèlerinage** sur les tombeaux de Pierre et Paul, et un rappel de la visite de Paul à Pierre à Jérusalem, au tout début de l'Église. Ainsi, les successeurs des apôtres – à l'image de Paul – vont rendre visite au premier d'entre eux, le pape, l'évêque de Rome, garant de la communion et de l'unité de l'Église, afin de lui partager la vie de leur Église particulière. Cette visite des évêques au Saint Père remonte à très loin dans l'histoire de l'Église : le concile de Rome en 545 l'a rendue obligatoire. En 1585 elle était triennale. Le droit canon en 1910 impose un rapport à Rome tous les cinq ans. Cette nécessité est réaffirmée en 1983, et Jean-Paul II précise combien de telles rencontres sont précieuses dans l'exercice de son ministère. Pour préparer cette visite, chaque évêque, avec l'aide de ses collaborateurs, a préparé

un rapport sur son diocèse. Il contribue à l'information du Saint-Père et sert de base aux échanges qui ont lieu entre les évêques et les responsables des dicastères¹ et congrégations romaines².

Durant ces jours de visite, les évêques sont très actifs. Ils travaillent entre eux pour présenter leurs projets, ils rencontrent le Saint Père, visitent les dicastères¹ et les congrégations romaines², échangent avec leurs responsables. Mais c'est également (et avant tout), une démarche spirituelle : ce pèlerinage sur les tombeaux de Pierre et de Paul est l'occasion, pour les évêques portant collégalement la charge de toute l'Église, de se ressourcer auprès de ces deux colonnes de l'Église qui sûrent se laisser conduire par l'Esprit pour porter l'Évangile au monde et édifier l'Église du Christ.

Je confie à la prière de tous les diocésains cette visite « Ad Limina ». Des tombeaux de Pierre et Paul, je prierai pour notre diocèse, pour celles et ceux qui y vivent et pour celles et ceux qui le font vivre.

+ Monseigneur Laurent Percerou,
évêque de Moulines

¹ Dicastère : chacun des principaux organismes de la curie romaine³.

² Une congrégation est un organisme permanent de la curie romaine destiné à s'occuper de sujets majeurs dans la vie de l'Église catholique.

³ Curie romaine : Ensemble d'organismes (congrégations, conseils et offices divers) appelés dicastères et chargés d'assister le pape dans le gouvernement de l'Église

Intentions de prières du Saint-Père

Mars

Les catholiques en Chine

Que l'Église en Chine persévère dans la fidélité à l'Évangile et grandisse dans l'unité.

Avril

La libération des addictions

Priions pour toutes les personnes sous l'emprise d'addictions afin qu'elles soient soutenues sur leur chemin de libération.



Liturgie

La Messe Chrismale

La Messe Chrismale est le rite solennel de la consécration des saintes huiles. Elle est l'une des principales manifestations de la plénitude du sacerdoce de l'évêque et le signe de l'union étroite des prêtres avec lui. Par la grâce de l'Esprit, elle exprime, à travers la variété des ministères et des charismes, les dons que le Christ prodigue à son Église.

Au cours de cette célébration diocésaine, prêtres et diacres sont invités à renouveler leurs promesses sacerdotales ou diaconales.

L'homélie de l'évêque a pour thème la fidélité à la mission que le prêtre reçoit au jour de son ordination sacerdotale. En accomplissant le rituel de consécration des saintes huiles, l'Église ne fait que reprendre à son compte la tradition des Hébreux, qui utilisaient de l'huile d'olive mêlée d'aromates pour consacrer les autels, les prêtres et les rois.

L'huile est une substance thérapeutique et aromatique qui guérit les blessures, parfume les membres et réjouit la table. Cette nature de l'huile convient particulièrement pour exprimer l'onction de l'Esprit qui guérit, reconforte, consacre et imprègne de dons et de charismes tout le Corps de l'Église.

La première est l'huile des catéchumènes. Elle est utilisée dans le rituel du baptême.



La deuxième huile sert à administrer le sacrement des malades au siège des cinq sens, à savoir : les yeux, les oreilles, le nez, la bouche et le corps lui-même, qui ont pu être atteints de faiblesse ou de chute.

Le Saint Chrême, enfin, est la plus solennelle des trois huiles. Mélange d'huile d'olive et de baume, il servait jadis au sacre des rois, d'abord en Israël, puis dans toute la chrétienté. Aujourd'hui, le prêtre en fait une onction sur le front du nouveau-né à l'occasion de son baptême, et l'évêque renouvelle ce rite sur le front de l'adolescent lors de sa confirmation. Il sert également au sacre des évêques et à la consécration des églises, des autels et des vases sacrés.

Ainsi la bonne odeur du Christ se diffuse dans tous les membres de l'Église et se répand dans le monde.

Bruno Totaro
Diacre

Familles

Vivre la proximité en accompagnant les couples et les familles, notamment les personnes divorcées-remariées ou engagées dans une nouvelle union

« **La famille (est) route de l'Église, la première et la plus importante** »¹.

Nous devons prendre soin de la famille ! Certes, par la qualité de la préparation au mariage, et j'ai nommé récemment de nouveaux responsables diocésains, Frédéric et Isabelle Boudet, qui ont rejoint le Service diocésain de la pastorale des familles. Ils poursuivront le bon travail engagé par Christophe et Isabelle Guignard, devenus délégués diocésains de ce service. Mais, en cette année nouvelle, il sera nécessaire d'étoffer la pastorale des familles de notre diocèse, afin d'aider les familles à être « route de l'Église » et à vivre « l'Évangile de la famille » si cher au Pape François. Là encore, il y a



bien des choses à proposer : temps de ressourcement, aide à la parentalité, soutien conjugal, journée des familles...

Enfin, comme je l'ai déjà annoncé, et suite à la réflexion de deux années effectuée par un groupe de travail, sera mis en œuvre un parcours à destination des catholiques divorcés et engagés dans une nouvelle union, probablement au début du carême. Avec l'aide d'accompagnateurs qui ont commencé à se former, ils seront invités à relire leur histoire, à y discerner les signes de la fidélité de Dieu et à découvrir les chemins que leur Seigneur leur ouvre afin qu'ils puissent participer pleinement à la vie de la communauté ecclésiale. Pour faire bref, il s'agit de mettre en œuvre ce que le Pape François écrivait dans « Amoris Laetitia » : « Il s'agit d'intégrer tout le monde. On doit aider chacun à trouver sa propre manière de faire partie de la communauté ecclésiale, pour qu'il se sente l'objet d'une miséricorde imméritée, inconditionnelle et gratuite. Personne ne peut être condamné pour toujours, parce que ce n'est pas la logique de l'Évangile. »²

+ M^{gr} Laurent Percerou
Extrait des vœux au diocésains le 12/01/20 à Montmarault

¹ Saint-Jean-Paul II, « Lettre aux familles », n°17
² Pape François, Exhortation Apostolique « Amoris Laetitia », n°297

Nominations



Ont été nommés par Monseigneur PERCEROU depuis le 1^{er} septembre 2019 :

CHAPITRE CATHEDRAL

- **Monsieur l'abbé Jean-Pierre MILLET**, est nommé Chanoine du chapitre cathédral
- **Monsieur l'abbé Daniel MOULINET**, est nommé Chanoine du chapitre cathédral

DOYENS

- **Monsieur le chanoine Claude HERBACH**, est confirmé dans sa charge de doyen du doyenné de Moulins, pour une durée de 3 ans renouvelable.
- **Monsieur le chanoine Jean-Pierre MILLET**, est nommé doyen du doyenné de Montluçon, pour une durée de 3 ans renouvelable.
- **Monsieur l'abbé François GUILLAUMIN**, est confirmé dans sa charge de doyen du doyenné de Vichy, pour une durée de 3 ans renouvelable.
- **Monsieur le chanoine Hugues DU CHEYRON**, est nommé doyen du doyenné rural, pour une durée de 1 an renouvelable.

DIOCESE, SERVICES DIOCESAINS ET MOUVEMENTS

- **Monsieur l'abbé Eric BROULT**, est nommé :
 - Membre du Conseil diocésain pour les Affaires économiques,
 - Conseiller religieux du groupe des Scouts et Guides d'Europe de Montluçon, pour une durée de 3 ans renouvelable.
- **Monsieur le chanoine Jean-PaulCHANTELOT** :
 - est confirmé dans sa charge de délégué diocésain pour les relations avec les musulmans, pour une durée de 3 ans renouvelable.
 - est nommé Aumônier diocésain de la Fraternité Magnificat, pour une durée de 3 ans renouvelable.

- **Monsieur l'abbé Jean-Philippe MORIN**, est nommé Conseiller Pastoral de la radio RCF Allier, pour une durée de 3 ans renouvelable.

- **Monsieur l'abbé André PILLARD**, est nommé pour une durée de 3 ans, renouvelable :
 - Prêtre accompagnateur du service diocésain des Pèlerinages,
 - Prêtre accompagnateur du groupe spirituel de Moulins de l'Ordre équestre du Saint Sépulcre de Jérusalem.

- **Monsieur l'abbé Delphin RANDRIANDRINA**, est nommé Aumônier diocésain des Équipes du Rosaire, pour une durée de 3 ans renouvelable.

- **Monsieur et Madame Christophe et Isabelle G U I - GNARD**, sont nommés délégués diocésains de la Pastorale des familles, pour une durée de 3 ans renouvelable.

- **Monsieur et Madame Frédéric et Isabelle BOUDET**, sont nommés membres de la Pastorale des Familles, coordinateurs pour la préparation au mariage, pour une durée de 3 ans renouvelable.

- **Madame Catherine RENARD**, est nommée membre de la Pastorale des Familles, pour une durée de 3 ans renouvelable.

- **Monsieur et Madame Hervé et Nicole CLARET**, sont nommés directeurs du service diocésain des Pèlerinages, pour une durée de 3 ans renouvelable.

- **Madame Bernadette COULOMB-SOUCHAL**, est nommée Aumônier de la délégation du Secours Catholique de l'Allier, pour une durée de 3 ans renouvelable.

- **Madame Aurélie SERVAGEAN**, est nommée Bergère de l'École de Prière pour Jeunes (EPJ), pour une durée de 3 ans renouvelable.

- **Monsieur et Madame Yves et Catherine BRIAND**, sont nommés membres du Service diocésain des Vocations, pour une durée de 1 an renouvelable.

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

- **Frère Tarcisius de l'Assomption DEJOIE**, est confirmé dans sa charge de prêtre référent de l'école Notre-Dame de Cusset, pour une durée de 3 ans renouvelable.

- **Frère Marie-Géraud MONBOISSE**, est confirmé dans sa charge de prêtre référent du Collège Saint-Joseph et du Lycée Saint-Pierre de Cusset, pour une durée de 3 ans renouvelable.

DIACONAT

- **Monsieur Nicolas CARLIER**, ordonné diacre le 6 octobre 2019, exercera son ministère :
 - au service de l'Enseignement Catholique des diocèses de Moulins et de Clermont, dans le cadre de sa mission de Directeur Diocésain.
 - au service de la paroisse Notre-Dame du Bourbonnais.

COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

- **Sœur Bernadette NOURDIN**, est nommée Administratrice canonique de l'Institut des Sœurs Infirmières de Saint-François, pour une durée de 4 ans.

Retraite



Un week-end spirituel, temps fort diocésain, ouvert à tous, est organisé les 14 et 15 mars à la Maison Saint-Paul à Moulins sur le thème de la relation d'amitié en Christ offerte à tous. M^{re} Percerou nous enseignera à partir

du verset de saint Jean 15,15 :

« **Je ne vous appelle plus serviteurs mais amis** ».

La recollection débutera à 14h.

Le samedi nous accueillerons les catéchumènes du diocèse pour le 1^{er} scrutin. Et en soirée, en s'appuyant sur le tableau du Caravage « la vocation de Matthieu » et d'autres toiles de cet artiste, nous méditerons sur cet appel que le Christ adresse à tout homme, à entrer dans l'amitié divine.

Cette contemplation ouvrira sur l'adoration du Saint-Sacrement pour clore la journée.

Le dimanche les enseignements reprendront après l'office des laudes. La recollection se terminera par la messe au Sacré-Cœur à 14h30.

Vous trouverez des bulletins d'inscription dans les paroisses ou à télécharger sur le site diocésain.

Il existe une possibilité de logement ainsi qu'une garderie pour les enfants. Le nombre de places étant limité, l'inscription est obligatoire.

Pour toute question ou inscription, vous pouvez écrire à cette adresse : **recollection@moulins.catholique.fr**

Laurence Bourrat-Chemorin

Quêtes impérees

- **1^{er} mars** : 1^{er} dimanche de Carême, pour le Denier de Saint-Pierre.
- **22 mars** : 4^{ème} dimanche de Carême : pour la formation et l'apostolat des laïcs.
- **29 mars** : 5^{ème} dimanche de carême, pour le CCFD.
- **10 avril** : Vendredi-Saint : pour les Lieux Saints (quête prescrite par le Souverain Pontife lui-même).
- **12 avril** : Pâques, pour la formation des prêtres et des diacres.

Prochains pèlerinages

- **Pèlerinage à Rome** avec la paroisse de la Sainte Famille, du 1^{er} au 7 Mars 2020.
- **Pèlerinage des étudiants et jeunes professionnels au Puy-en-Velay**, Samedi 4 et dimanche 5 avril.
- **Pèlerinage de la Paix - Souvigny**
Les 2 & 3 Mai 2020.
- **Pèlerinage en Arménie** du 12 au 19 Mai 2020.
- **Pèlerinage à Lourdes des anciens combattants**, du 4 au 9 Juin 2020.
- **Pèlerinage des pères de Famille**
Plusieurs routes prévues convergentes vers Souvigny les 3, 4 et 5 juillet 2020. Marche, nuit d'adoration, conférences.
- **Pèlerinage diocésain à Lourdes**, du 3 au 8 Août 2020.
- **Pèlerinage national servants d'autel & servantes de l'assemblée**, du 24 au 28 août 2020 à Rome.
- **Pèlerinage des mères de famille**, 3 et 4 octobre 2020.
- **Pèlerinage diocésain en Terre Sainte et Jordanie**, du 3 au 11 octobre 2020.

Contact service des pèlerinages :

Tél : 04 70 35 10 91

Mail : pelerinages.moulins@wanadoo.fr

Permanences à Saint-Paul :

les mercredis de 14h30 à 17h30.

Prochainement !

- **FORMATION INITIALE PASTORALE DES FUNÉRAILLES (ACCUEIL, ÉCOUTE ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES) 2^{ÈME} ANNÉE**, lundi 9 Mars : la musique, les chants, les psaumes dans la liturgie des funérailles. Presbytère Saint-Pourçain-sur-Sioule, 14h - 17h.
- **SE FORMER AVEC LA COMMUNAUTÉ DES SOEURS DE CHANTELE**, « prière juive, prière chrétienne » avec François Lestang, mardi 10 mars, de 10h à 16h30 (en lien avec l'Institut théologique d'Auvergne).
- **WEEK-END SPIRITUEL : RÉCOLLECTION DIOCÉSAINÉ**, samedi 14 et dimanche 15 mars à la Maison Saint-Paul.
- **MARDI SPI**, mardi 17 mars, à la prieurale de Souvigny. Intervenant : père Yves Molin. 9h - 14h30.
- **VEILLÉES DE PRIÈRE PAR LA COMMUNAUTÉ DE L'EMMANUEL**, vendredi 27 mars et vendredi 24 avril, 20h30, Salle paroissiale Sainte-Marie de Saint-Pourçain sur Sioule 11 rue Beaujeu. Contact : Sylvain Maillard – specialistebd@yahoo.fr
- **SE FORMER AVEC LA COMMUNAUTÉ DES SOEURS DE CHANTELE**, REDÉCOUVRIR LE LIVRE DE JOSUÉ, Samedi 28 mars de 10h à 16h30.
- **SE FORMER AVEC LA COMMUNAUTÉ DES SOEURS DE CHANTELE**, VENDREDI LITURGIQUE, Vendredi 3 avril : la Semaine Sainte, Pâques, de 10h à 16h30.
- **WEEK-END INTER-SCOUTS**, Samedi 4 et dimanche 5 avril, Maison diocésaine Saint-Paul.
- **FORMATION INITIALE PASTORALE DES FUNÉRAILLES (ACCUEIL, ÉCOUTE ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES) 2^{ÈME} ANNÉE**, lundi 6 Avril : Accueillir et accompagner une famille après un décès par suicide. Presbytère Saint-Pourçain-sur-Sioule, 14h - 17h.
- **48H POUR JESUS - RETRAITE COLLÉGIENS A CHANTELE**, du 20 au 22 avril 2020 à l'abbaye de Chantelle.

► tous les pèlerinages sur le site du diocèse :

www.catholique-moulins.fr/service-diocesains/les-pelerinages

► informations détaillées sur le site du diocèse :

www.catholique-moulins.fr